



Conakry le 06 Mai 2022

DECLARATION

Considérant que l'Article : 77 de la Charte de la Transition dispose : « la durée de la Transition sera fixée de commun accord entre les Forces Vives de la Nation et le Comité National du Rassemblement pour le Développement » ;

Considérant l'officialisation de la durée de la transition pour **trente-neuf 39 mois par le Président de la Transition, Président du **CNRD** et de façon unilatérale ;**

Considérant que depuis le **cinq (5) Septembre 2021, toutes les décisions concernant la conduite de la transition ont été prises unilatéralement par le **CRND**, ignorant totalement les forces vives de la nation notamment les partis politiques légalement constitués ;**

Considérant que la méthode utilisée par le Président de la transition pour déterminer la durée de la transition politique dans notre pays est contraire aux dispositions de l'article 77** cité ci-dessus ;**

Considérant les multiples violations systématiques des dispositions de la Charte de la Transition, la répétition des erreurs du passé par le **CNRD, le Président de la Transition et le Gouvernement ;**

Au regard de ce qui précède, notre inter-coalition, **Union des Partis Politiques Pour une Transition Apaisée (UPP), composé de **AAD** et la **Renaissance Guinéenne (RG)**, déplore cet état de fait et rejette cette durée fixée par le Président du **CNRD** en **violation flagrante et manifeste des dispositions prescrites à l'article 77 de la charte de la Transition ;****

Nous lançons un appel pressant au Peuple de Guinée, et prenons à témoins la **CEDA**O, l'**UA**, la **Communauté Internationale et le G5** pour la préservation de la paix et la quiétude sociale en République de Guinée, gage de tout développement.

Vive l'UPP

Vive la République de Guinée.

La Coordination